

**PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

DIPLÔME UNIVERSITAIRE &amp; OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

COMPOSANTE IUT La Ciotat - Département HSE

**DURÉE**

154 heures sur 22 jours  
Périodicité : 1 semaine bloquée tous les 2 mois,  
à raison de 2 à 4 jours par semaine

**DATES :** Octobre 2017 à juin 2018**HORAIRES :** 9h-12h30 et 14h-17h30**LIEU :** Département HSE, IUT La Ciotat  
Aix-Marseille Université**COÛT/TARIF****Coût d'un module :**

- . Module de 4 jours : 1 250 € net de taxe
- . Module de 2 jours : 750 € net de taxe

**Coût du parcours complet diplômant :**

- 5 000 € net de taxe + frais de Droits Nationaux d'Inscription (D.I.N.)
- Établissement non soumis à la TVA

**ORGANISATION**

Inter - Possibilité en intra (pour les tarifs : nous consulter)

Modules capitalisables sur une durée maximale de 2 années

Session limitée à 12 personnes

**SANCTION DE LA FORMATION**

Suite à l'évaluation de la formation, remise de :

- Attestation de compétences et de fin de formation (parcours modulaire)
- Attestation de réussite pour le DU

**Les + de la formation**

- Le Département HSE a 40 ans d'expertise dans la Prévention des risques.
- Modules de formation proches du terrain avec des experts du domaine.
- Équipe pédagogique pluridisciplinaire.
- Étude de cas concrets.
- Formation flexible offrant 2 possibilités d'entrée : inscription par module de formation ou suivi de l'intégralité du parcours diplômant.

**OBJECTIFS**

- Former des professionnels (employeur, membre du CHSCT, personnels des ressources humaines ou personnels de santé) engagés dans l'action et la prévention des risques professionnels.
- Transmettre des connaissances complémentaires et spécialisées au carrefour de la santé, de l'homme et du travail à partir d'une présentation de modèles théoriques et d'une approche pluridisciplinaire intégrant les dimensions physiologiques, psycho-ergonomiques et juridiques.
- Exposer les conséquences des risques professionnels sur la santé et la sécurité des travailleurs et les actions de prévention susceptibles d'y remédier.

**PUBLIC**

Acteurs de la prévention : fonction RH, préventeurs, référents désignés « protection & prévention », assistants sociaux du travail, gestionnaires des risques, techniciens sécurité, hygiénistes du travail... désirant compléter leur formation.

**PRÉ-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION**

Toute personne titulaire d'un bac a minima, avec une expérience souhaitée dans le domaine (soit au travers de missions HSE, de participation à des projets ou de participation aux instances représentatives du personnel) et après examen du dossier de candidature.

**PROGRAMME**

- Module 1 : Aspects Juridiques en P.R.P. (4j – 28h).
- Module 2 : P.R.P. en Santé et sécurité au travail (4j – 28h).
- Module 3 : Évaluation des risques (4j – 28h).
- Module 4 : Pénibilité & Risques Psycho-sociaux (4j – 28h).
- Module 5 : Analyse du travail en situation réelle (4j – 28h).
- Module 6 : Gestion des risques liés à l'activité physique (2j – 14h).

**Les + de la formation**

- Le Département HSE a 40 ans d'expertise dans la Prévention des risques.
- Modules de formation proches du terrain avec des experts du domaine.
- Équipe pédagogique pluridisciplinaire.
- Étude de cas concrets.
- Formation flexible offrant 2 possibilités d'entrée : inscription par module de formation ou suivi de l'intégralité du parcours diplômant.

**Responsables de la formation**

M. Christophe NICOLAS  
Maître de Conférences en Risques Chimiques et Génie des procédés, AMU

M. Sylvain LEDUC  
Maître de Conférences en Psychologie du Travail-Ergonomie, AMU  
Ergonome Européen®

**Renseignements & Inscriptions**

fpc-entreprises@univ-amu.fr  
04. 42. 60. 43. 04

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention.

## PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

### DIPLÔME UNIVERSITAIRE & OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

#### SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Une formation interactive associant travail en salle et investigation sur le terrain, dans laquelle les participants seront le plus souvent acteurs, mélangeant théorie et pratique.
- Analyse de pratiques professionnelles, exercices, mises en situation...
- Échanges et partages d'expériences.
- Contrôle des connaissances : à la fin de chaque module, une évaluation des compétences sera réalisée permettant de capitaliser les unités d'enseignement.
- À la fin de la formation, un document est transmis aux participants pour évaluer leur satisfaction (sous-forme de QCM).

#### QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

##### Christophe NICOLAS, CO-RESPONSABLE DE LA FORMATION

Maître de Conférences en Risques chimiques et Génie des procédés, Aix-Marseille Université  
Études des risques dans le secteur de la pétrochimie  
Département HSE (Hygiène Sécurité Environnement) de l'IUT

##### Sylvain LEDUC, CO-RESPONSABLE DE LA FORMATION

Maître de Conférences en Psychologie du Travail-Ergonomie, Aix-Marseille Université  
Département HSE (Hygiène Sécurité Environnement) de l'IUT  
Laboratoire de Psychologie Sociale (LPS)  
Ergonome Européen®

Lien vers liste de publications : <http://univ-amu.academia.edu/SylvainLEDUC>

#### L'ÉQUIPE INTERVENANTE

Jean Philippe ALBERT, Spécialiste en risques professionnels- INRS/PRAP

Véronique COTINEAU, Spécialiste en droit du travail

Franck FALCO, Spécialiste en risques industriels et document unique

Sandrine GALLO, Spécialiste en risques chimiques

Laurent GRELOT, Spécialiste en ambiances physiques

Sylvain LEDUC

Laurence VRIELYNCK, Spécialiste en risque ATEX